

Structure perverse et perversions sexuelles*

I. Approche clinique

par Ch. DEMOULIN, J. DONNAY-RICHELE, J.C. RENERTE
et M. TIMSIT

Département de Psychologie médicale et de Médecine psychosomatique
Université de Liège

« La culture, celle de la terre à domestiquer, des petits à élever, celle de la matière à transformer, la culture des obstacles à l'amour et finalement celle dont l'objet est le sujet de toutes ces performances, la culture au sens le plus large offre toujours au preneur de quoi animer cette *différence entre la jouissance satisfaisante obtenue et celle requise*, différence dont Freud dit qu'elle *pousse en avant et interdit le répit dans les situations assurées.* »

I. BARANDE.

Notre duplicité : « Les perversions, leur champ, leurs origines » in, *La sexualité perverse*. Ed. Payot.

Il est désormais devenu classique de commencer une étude sur les perversions sexuelles en mettant l'accent sur l'ambiguïté du terme « pervers » : cet adjectif est commun aux deux substantifs « perversité » et « perversion », lesquels, dans le langage courant, sont généralement utilisés l'un pour l'autre. Ces deux notions sont cependant fondamentalement distinctes puisque la perversion est définie comme le changement en mal — on en trouve, dans les dictionnaires, des synonymes tels que dépravation, corruption, dérèglement — tandis que la perversité connote un goût pour le mal, une recherche du mal et une tendance à accomplir des actes immoraux — pour Hesnard (1933), il s'agit d'une qualité plus ou moins anormale du caractère qui pousse l'individu à faire le mal pour le mal et à com-

* Nous tenons à remercier particulièrement M^{lle} Randaxhe, premier technicien au Service de Psychologie médicale, pour l'aide qu'elle nous a apportée dans la présentation de ce travail.

mettre ou désirer certains actes précisément parce qu'ils sont interdits. Les travaux visant à dégager une structure de personnalité propre à cette dernière catégorie de sujets n'ont pas manqué et ont généralement abouti à définir un type de « pervers » remarquable par son impulsivité et sa rétivité, le type que l'on s'accorde volontiers à ranger dans le cadre plus général des personnalités psychopathiques. Sans doute pourrait-on également concevoir que cette perversité soit liée à la perversion dans la mesure où elle pourrait être conçue comme une « perversion du sens moral », mais une telle option supposerait qu'on admette des théories constitutionnalistes aujourd'hui largement périmées. Ce n'est donc pas dans cette perspective que nous entendrons nous situer dans le cadre de ce travail, mais dans celle qu'a tracée la psychanalyse, pour laquelle, rappellent Laplanche et Pontalis (1967) « on ne parle de perversion qu'en relation à la sexualité ».

En fait, même si l'on convient de circonscrire le problème de cette manière, il est parfois malaisé de tracer une démarcation précise entre perversion « normale » et perversion « pathologique » puisqu'aussi bien, chez l'homme, conduites et délits sexuels peuvent être infiniment variés et différenciés selon les histoires individuelles et les cultures. Une des contributions majeures de Freud est précisément d'avoir montré qu'il existe en chacun de nous une disposition à la perversion, laquelle, loin d'être quelque chose de rare ou d'exceptionnel, est partie intégrante de notre constitution : « Chez aucun individu ne manque un élément que l'on peut désigner comme pervers s'ajoutant au but sexuel normal ». Aussi, le caractère pathologique ne se découvre-t-il pas « dans le contenu du nouveau but sexuel mais dans les rapports de celui-ci avec la sexualité normale ». Ce qui donne à la perversion sexuelle son caractère spécifique est donc la *fixité de la conduite*, son invariabilité quant à toute autre aspiration sexuelle et aux conditions exigées pour atteindre le plaisir. C'est encore à Freud (1905) que nous nous rapporterons pour la situer : « Quand la perversion ne se manifeste pas du côté de la vie sexuelle normale (but et objet) dans la mesure où les conditions sont favorables à l'une mais quand elle écarte en toutes occasions la vie sexuelle normale et la remplace, c'est seulement dans ce cas, où il y a exclusivité et fixation, que nous sommes justifiés en général à considérer la perversion comme un symptôme morbide ». McDougall (1972) fait très justement remarquer à ce sujet que « le déviant sexuel a peu de liberté d'expression érotique, que ce soit en actes ou en phantasmes ». Elle souligne qu'à l'inverse de l'individu normal, le pervers serait caractérisé par son impossibilité d'effectuer un choix dans sa vie sexuelle : sa sexualité serait fondamentalement compulsive et vécue comme un rituel. On peut rapprocher de cette définition celle que Duyckaerts (1964) propose sous la dénomination de « schématisation pervers ».

Les observations dont nous allons faire état répondent donc aux critères que Rosolato (1968) retient pour définir la quête sexuelle du pervers, à savoir son caractère électif, répétitif, mais aussi restrictif quant à toute autre aspiration sexuelle, excluant toute relation hétérosexuelle « normale » — laquelle viserait à l'obtention de la jouissance amoureuse « dans l'attraction irrésistible » (Freud) entre les sexes opposés — par une fixation à un objet particulier ou à un but qui, normalement, n'aurait été qu'un plaisir préliminaire, écartant pratiquement toute possibilité de procréation.

L'étude des perversions sexuelles, tout comme le reste de la psychopathologie, a été largement renouvelée par l'évolution des modes d'approche. Aux remarquables études descriptives de la sexologie (Kraft-Ebbing, Havelock Ellis, 1932) a succédé l'approche psychanalytique. Si la psychanalyse des pervers sexuels reste somme toute assez exceptionnelle, elle permet en effet un approfondissement théorique important, susceptible en retour d'éclairer la clinique quotidienne. Dans ce travail, nous avons fait un choix : tenter de retrouver à partir de quelques textes freudiens sur le fétichisme ce qui a été décrit comme *structure perverse*, par delà l'hétérogénéité des formes cliniques de perversion et sans nier l'importance de cette hétérogénéité. Mais, dans ce but, il nous fallait rappeler d'abord quelques données dégagées par Freud concernant la phase phallique et le complexe de castration. Dans une seconde partie, à partir de cette relecture de Freud, nous avons fait retour à la clinique proprement psychiatrique de la consultation et de l'expertise médico-légale. Il y a là un certain décalage qui nous a amenés à nous interroger sur ce qui apparaissait dans l'histoire de certains patients, à savoir un vacillement avec passage d'une structure névrotique, en particulier phobique, à la structure perverse ou, aussi bien, de la structure perverse à la psychose. La question de la parenté de la perversion à la psychopathie nous a aussi retenus.

Ceci nous amène non à mettre en cause le concept de structure, mais à proposer une conception dynamique de l'articulation des niveaux structuraux.

Pour préciser les limites de ce travail, il faut ajouter que nous ne nous sommes intéressés qu'aux perversions sexuelles masculines, laissant délibérément de côté tout le problème de la sexualité féminine et de ses perversions.

1. Une lecture de Freud

I. Avant d'aborder les travaux de Freud sur le fétichisme, il importe de s'arrêter à deux textes de 1923 où Freud complète sa contribution à l'étude de la sexualité infantile. Il s'agit de préciser et compléter ses « Trois

essais sur la théorie de la sexualité » (1905). Ces deux textes sont « L'organisation génitale infantile » (1923, a) et « La disparition du complexe d'Œdipe » (1923, b).

Dans ces textes, Freud introduit une phase nouvelle dans l'histoire sexuelle de l'enfant : *la phase du primat du phallus*. Il constate que la masturbation, phénomène biologique (activité d'organe spontanée) est, à un certain moment, après une phase anale, liée symboliquement au désir œdipien et entre alors dans le réseau de l'échange humain. Le pénis n'est plus seulement un organe susceptible de donner un plaisir, de décharger l'excitation, mais aussi de réaliser ses désirs ; en particulier, le désir œdipien de posséder la mère en prenant la place du père. L'enfant a cependant une « vague idée » que, pour ce faire, son pénis devrait être plus grand. C'est cet investissement symbolique du pénis que Freud désigne comme primat du phallus et c'est en fonction de cet investissement symbolique que se développe la pulsion d'investigation (curiosité sexuelle pour comparer, pouvant mener à des actes d'exhibition ou d'agression) et surtout que devient important ce qui n'était peut-être d'abord qu'une ignorance naïve, à savoir que rien ni personne ne doit manquer du phallus, promu organe du désir.

La crainte de la castration découle de ce primat du phallus. La peur de la castration apparaît sous l'effet de la conjugaison après coup de deux expériences qui avaient d'abord chacune été désavouées, en fonction justement de l'investissement phallique.

C'est l'expérience auditive de la *menace* devant l'exhibition de la masturbation : cette menace émane généralement des femmes (mère ou nurse) qui en appellent au père comme exécutant. Plus ou moins clairement, il s'agit toujours de cette menace que « on lui dérobera cette partie à laquelle il donne tant de prix ». Mais malgré les expériences de perte antérieure (sein, fèce), la première réaction de l'enfant est de n'y pas croire et n'y pas obéir.

C'est aussi l'expérience visuelle, sous l'effet de la curiosité, que « le pénis n'est pas un bien commun à tous les êtres » car la petite fille, surprise en train d'uriner, en est manquante. Mais cette expérience est tout d'abord désavouée, l'enfant décidant que le membre est petit mais qu'il grandira.

La mise en relation de ces expériences se fait après coup : la différence des sexes est alors retenue mais interprétée « erronément », le manque de pénis de la fille étant compris comme castration, et cela par référence à un discours de la mère concernant un interdit dont le père est désigné comme garant. La mère interdit au nom du père ou du moins invoque son nom comme instrument de la loi. Si la fille est castrée, c'est donc pour avoir transgressé un interdit de sorte qu'il a tout lieu de craindre le

même châtement : « La perte de son propre pénis devient elle aussi représentable », il doit croire désormais à la réalité du danger de castration.

La *sortie du complexe d'Œdipe* est la conséquence de l'effroi de castration : l'enfant renonce plus ou moins rapidement à l'onanisme et aux deux possibilités de satisfaction amoureuse œdipienne, car la satisfaction active entraîne la perte du pénis comme punition et la satisfaction passive nécessite la castration comme préalable. Le pénis est sauf mais paralysé, le désir œdipien est sublimé en tendresse et la loi paternelle d'interdit de l'inceste est introjectée et donne naissance, par identification, au Surmoi. L'horreur de la femme, la prédisposition à l'homosexualité découlent de la conviction selon laquelle la femme est castrée.

Cependant, l'enfant ne généralise pas rapidement l'observation suivant laquelle les femmes n'ont pas de pénis. Puisqu'il s'agit d'une castration punitive, seules les femmes indignes, coupables comme lui de transgression de l'interdit, ont dû « payer l'amende de l'organe génital ». *Mais sa mère garde longtemps le pénis*. L'enfant n'accepte que très difficilement le manque de pénis de sa mère. Ce manque n'est finalement reconnu que par le biais du problème de l'origine, lorsque l'enfant devine que seules les femmes peuvent enfanter, ce qui l'amène à poser la question du rôle du père et de la filiation. On sait que la paternité, toujours selon Freud, est un acte de foi (« La paternité est une conjecture basée sur des déductions et des hypothèses » [1923, b]), mais que c'est justement cet acte de foi qui permet de passer de l'organisation matriarcale à la structure patriarcale. Cette remarque est importante si l'on veut comprendre comment peut être dépassée la position phobique décrite par Freud : peur de la castration, éventuellement pérennisée sous forme de Surmoi. Le dépassement de la crainte d'un père castrateur (père tribal de la horde) passe par la reconnaissance de la filiation et de sa dette, soit la reconnaissance du père symbolique en tant que nom propre introduisant le sujet dans une lignée humaine. Il est remarquable que Freud se réfère au texte d'Eschyle où le tribunal d'Athènes institue, à la fin de la tragédie de l'Orestie, la primauté de la paternité sur le lien matri-linéaire. Or c'est la reconnaissance du manque de la mère qui indique au sujet qu'elle aussi est soumise à la loi du désir. Autrement dit, le phallus elle ne l'a pas et, pour l'atteindre, son désir passe par un tiers. Ce n'est qu'à ce point que le père est retenu comme un tiers véritable et non plus, comme lors de la menace, un simple agent d'exécution du caprice maternel. Ainsi qu'on le voit, notre commentaire nous conduit au concept lacanien de castration symbolique où l'individu, reconnaissant sa mère comme manquante, accède à son statut historique de sujet mortel et désirant et dépasse l'univers imaginaire de la menace de castration.

II. L'histoire du fétichiste diffère du schéma évolutif que nous venons de rappeler. Nous suivrons ici ce que Freud dit du fétichisme dans trois textes importants : « Le fétichisme » (1927), « Le clivage du Moi dans les processus de défense » et le chapitre VIII de l'« Abrégé de psychanalyse » (1938).

L'analyse montre que le fétiche est un substitut du *phallus de la mère* auquel l'enfant croyait dans son enfance pour ne pas y renoncer. Normalement, l'effroi de castration apparaît lorsque l'enfant met en relation les menaces de castration entendues et la vision du manque de pénis chez la petite fille, et cet effroi l'amène à renoncer à satisfaire sa pulsion par l'onanisme. Chez le fétichiste, c'est différent ; il crée à ce moment un substitut au pénis féminin cherché : le fétiche. Ainsi il désavoue la réalité, mais sauve son pénis : si la femme a un pénis, il n'y a pas de risque de castration et l'on peut continuer à se masturber. Le fétiche est donc le signe d'un triomphe sur la menace de castration : il permet d'éviter l'homosexualité en rendant la femme supportable comme objet sexuel. La stupeur à la vue des organes génitaux féminins reste cependant un stigmate indélébile des fétichistes.

Un tel désaveu de la réalité, n'est-ce pas de la psychose ? Non, car il n'hallucine pas le pénis manquant, il déplace la signification du pénis à un autre attribut de la femme. Le fétiche n'est donc pas nécessairement un symbole du pénis, mais plutôt ce qui a été vu juste avant la vision du manque (Vision de bas en haut : fétichisme du pied ou de la chaussure ; vision des poils pubiens : fétichisme de la fourrure ou du satin ; vision d'un déshabillage : fétichisme de la lingerie).

Mais qu'en est-il de ce désaveu (*verleugnung*) d'une réalité ? Ce n'est pas une scotomisation au sens de Laforgue, car la perception désavouée persiste et le désaveu est une action énergique. Après la vision, le fétichiste conserve sa croyance au phallus féminin et l'abandonne : il y a lutte entre la perception et le désir avec formation de compromis selon le processus primaire. La femme garde un pénis, mais ce n'est plus le même : une chose a pris sa place et hérite de l'intérêt porté mais accru, comme monument de l'horreur de la castration.

Ainsi, face au danger de la castration, dans ce conflit pulsion — réalité, le Moi se brise (*ichspaltung*). Le Moi est clivé en deux courants contradictoires persistant sans influence réciproque : désaveu et reconnaissance de la perception du manque de la mère. La peur de la castration, évitée par le désaveu, peut reparaître sous forme de symptôme : par exemple, phobie d'être dévoré par le père. Celle-ci était une manifestation de la crainte de castration, mais déplacée par régression orale et donc non reconnue. Le patient cherchait à maîtriser cette phobie en mobilisant sa masculinité. Ceci évoque pour Freud l'histoire du jeune Zeus dans la

mythologie grecque primitive : son père dieu Kronos dévorait ses enfants, mais Zeus fut sauvé par la ruse de sa mère et émascula plus tard son père.

Le clivage du Moi n'est pas limité au fétichisme ; il existe dans toute psychose et, lorsque celle-ci se déclenche, le courant tenant compte de la réalité disparaît mais se retrouve dans l'inconscient. Cependant, dans le fétichisme il y a désaveu par déplacement de signification et non hallucination, et c'est là que réside la différence. On peut aussi trouver le clivage du Moi et le désaveu dans certaines névroses obsessionnelles.

Le clivage du Moi se rapproche d'ailleurs du refoulement névrotique mais est différent : il s'agit d'une division dans le Moi au lieu d'une division Moi-Çà. Dans les deux cas, il y a conflit sans triomphe total.

Partant de ces travaux sur le fétichisme et à la lumière de leur expérience clinique, Clavreul (1967 *a* et *b*), Aulagnier (1967) et Rosolato (1968), tous élèves de J. Lacan, ont tenté de dégager une structure perverse centrée sur le mécanisme du désaveu (*verleugnung*) et qui serait à distinguer du refoulement névrotique (*verdrangung*) et de la forclusion psychotique (*verwerfung*).

Disons cependant qu'une telle schématisation ne doit pas être conçue de façon rigide puisque Freud signale le désaveu dans certains cas de névrose obsessionnelle. Il s'agirait plutôt d'un mécanisme prévalant dans la perversion sans être nécessairement strictement spécifique. Ainsi, O. Mannoni (1969) propose du désaveu la formule suivante : « Je sais bien mais quand même ». Ce qui veut dire que le désaveu établit un clivage entre savoir et croire, de sorte qu'on peut le considérer comme le mécanisme même de la croyance. Si l'on rapporte le mécanisme du désaveu au phénomène de la croyance, il devient clair qu'il s'agit d'un mécanisme universel. Mais ce n'est que dans les perversions que ce mécanisme paraît jouer un rôle central. Ce que le pervers désavoue, c'est la portée de la différence des sexes. Le désaveu porte moins sur la perception que sur sa signification. Le pervers n'ignore donc pas la différence anatomique ; il ne délire pas non plus sur ce plan, il désavoue la portée de cette différence en transférant la signification phallique : la mère n'a pas de pénis mais elle a le phallus, donc elle ne manque de rien de ce qui importe. Nous avons vu comment Freud articule la signification phallique au désir œdipien. Autrement dit, avoir le phallus est être maître du désir. Pour Lacan (1966), le phallus est le signifiant du désir. Désavouer le manque de la mère, c'est donc refuser qu'elle tienne son désir d'un autre, un père, qui en fait la loi. Ainsi, au niveau du désir, le pervers désavoue que le désir renvoie au manque, mais aussi que le désir s'origine d'un autre. Mais si le pervers désavoue la castration de la mère, c'est pour éviter la menace concernant sa propre castration par un père imaginaire tout puissant. Le désaveu de la castration de la mère implique le désaveu de sa propre castration symbo-

lique. Comme le dit Freud, il ne peut que mobiliser sa virilité dans un affrontement du père ainsi reconnu, non comme l'autre à qui renvoie le désir de la mère, mais en tant que père imaginaire de la horde dont il faut craindre la dévoration. C'est ce qui a été décrit comme *défi pervers*. Encore peut-on se demander si le défi, en contestant la loi, ne vise pas en dernière analyse, malgré la crainte, à l'instaurer. Le défi pervers serait une tentative de ressusciter la loi du père devant les dangers du caprice de la mère phallique.

Le désaveu implique un clivage du Moi (*ichspaltung*) en deux courants : courant de la réalité (perception du manque) et courant du désir (désaveu de la signification de la perception). Ces deux courants coexistent dès lors en déterminant des attitudes psychiques opposées sans relation dialectique. On pourrait dire que le clivage vient en quelque sorte à la place d'une autre coupure, celle de la castration désavouée. Quoi qu'il en soit, le clivage paraît bien, comme le désaveu, caractéristique de la perversion, point peut-être où la perversion s'apparente à la psychose.

Nacht, Diatkine et Favreau (1955), en se plaçant dans une perspective relationnelle, font intervenir chez les pervers sexuels la notion d'une mise à distance de l'objet — à la fois recherché et redouté —, le Moi se défendant contre la peur qui résulte de l'étroite imbrication des pulsions libidinales et des pulsions agressives. L'importance qu'ils s'accordent à « l'érotisation de la défense » — érotisation liée à l'intensité particulière des fixations pré-génitales et à l'indulgence du Surmoi — rendrait bien compte, en pratique, des difficultés quasi insurmontables rencontrées dans les motivations au traitement ou la conduite de la cure chez les pervers « purs », sans symptomatologie névrotique. Un autre intérêt de cette notion nous paraît résider dans la possibilité qu'elle offre de rapprocher cette structure de celle des névroses de caractère — également rebelles à l'approche thérapeutique du fait de la même érotisation de la défense —, mais aussi, ipso facto, de celle des états-limites.

II. Etude clinique

A partir de cet essai de repérage d'une structure perverse centrée sur le *désaveu* parfois aussi traduit « déni » (*verleugnung*), du manque de l'autre, désaveu entraînant un clivage du Moi, nous allons à présent faire retour à la clinique, ce qui pourrait nous amener à poser la question de l'articulation de la structure perverse avec celle des névroses, des psychoses et des états-limites, du moins lorsqu'on les envisage dans leur « pureté ». Les dimensions de cette étude ne nous permettant pas de nous y attarder, il convient cependant de noter qu'il est bien établi que ces trois grandes

structures ne sont pas sans présenter de liens, parfois étroits, avec les aménagements pervers.

Quel qu'ait pu être l'impact de l'aphorisme de Freud (1905) « La névrose est le négatif des perversions », on a dû accepter l'idée que les fantasmes pervers sont loin d'être rares chez les névrosés, y compris chez ceux dont l'organisation paraît la plus pure. On n'a pas manqué, d'autre part, d'insister sur la proximité des phobies et de certaines modalités perverses homosexuelles et fétichistes centrées par l'effroi devant les organes sexuels féminins ou la fascination par le fétiche, comme sur celles des compulsions et des pratiques exhibitionnistes.

Pour ce qui est des psychoses, depuis fort longtemps les cliniciens ont signalé l'émergence des conduites perverses, avant ou après des épisodes mélancoliques. Quant aux états-limites, on peut dire que les perversions sexuelles font partie intégrante de leur organisation sans toutefois qu'elles la résument.

Nous allons tenter de présenter, en les commentant, quelques observations qui nous ont paru exemplaires. Il nous faut reconnaître que, ce faisant, nous passons nécessairement à un mode d'approche bien différent de celui qui nous a conduits à remonter jusqu'au noyau pervers : c'est désormais devenu un lieu commun de dire que le cadre qu'autorise l'accomplissement d'une mission d'expertise psychiatrique est toujours contraignant, souvent déformant, parfois stérilisant. Il en est de même des consultations qui ne sont motivées que par des raisons utilitaires. C'est pourtant dans ces conditions que nous avons la plupart du temps recueilli ces observations, comme d'ailleurs celles qui font l'objet de la seconde partie de cette étude — l'approche projective des perversions sexuelles à l'aide du test de Rorschach — travail qui fera l'objet d'une prochaine publication dans cette revue. Il est donc évident qu'il serait illusoire et présomptueux de prétendre retrouver, à partir de cette étude de cas, les mécanismes analytiques décrits par Freud et ses successeurs dans leur quête du noyau pervers. Il nous semble néanmoins que l'organisation défensive que ce mode d'approche (trop restrictif) nous aura permis de dévoiler — dans la mesure où elle est loin d'être univoque puisqu'elle nous amène à balayer une bonne partie du spectre des structures psychopathologiques, de la psychose à la caractéropathie — nous fournira la possibilité d'esquisser quelques hypothèses dynamiques qui tendent à étayer ces formulations théoriques.

Il n'est pas sans intérêt, de surcroît, de présenter quelques types de destinées, dans le sens d'une histoire des perversions : histoire naturelle, certes, mais histoire qui nous interpelle et fait question.

Un cas d'exhibitionnisme.

R. Pierre a 38 ans quand il est arrêté pour la huitième fois pour avoir « outragé publiquement les mœurs par des actions qui blessent la pudeur, les faits ayant été commis en présence de mineures de moins de 16 ans accomplis et de mineures de plus de 16 ans accomplis ». C'est en rentrant de l'école que les témoins, des fillettes, le remarquent, assis sur un banc et tenant un journal ouvert devant lui, qu'il écarte à leur passage en les fixant du regard. Il se met en même temps à manipuler son sexe. Les sœurs de ces premiers témoins, un peu plus âgées, veulent s'assurer de la réalité des faits, rebroussement chemin et constatent qu'il recommence son manège. Elles préciseront que « le membre sortait de la braguette et était inerte ». Appréhendé, R. reconnaît les faits sans pouvoir expliquer son comportement. Il ajoute qu'ayant quitté son domicile la veille au matin, il a le sentiment d'avoir bu une vingtaine de verres de bière pendant ce laps de temps.

R. est le dernier d'une fratrie de quatre enfants et ses deux sœurs, respectivement âgées de 42 et 41 ans, sont mariées et mères de famille de même que le frère qui le précède, âgé de 40 ans est marié et père d'un enfant. Aucun d'eux n'a, semble-t-il, présenté de troubles mentaux non plus que de perversions sexuelles. Son père est mort à 54 ans alors que R. n'était âgé que de 14 ans ; il travaillait aux chemins de fer et ne s'était jamais adonné à la boisson. R. se souvient de lui comme « d'un homme très gentil, qui ne lui disait jamais rien... ». Sa mère, de deux ans plus âgée que son époux, était également « très gentille ». Elle s'était mariée assez tard, à l'âge de 36 ans, et elle avait 42 ans lorsqu'il est né. Son histoire personnelle est navrante : en effet si, selon ce qu'il nous rapporte, rien de saillant ne serait advenu durant son enfance, en revanche, peu de temps après la mort de son père et après qu'il eût été contraint de travailler en qualité de menuisier, il se met à boire, entraîné par ses camarades dans la fanfare communale où, le dimanche, il joue de la musique. A 18 ans, il trouve à s'employer dans les chemins de fer et à 20 ans il commence son service militaire. Affecté dans le Génie, il joue aussi du clairon dans son régiment : il est bien noté, apparemment sans aucun ennui et cesse même de boire. Il fait la connaissance d'une jeune fille et prend l'habitude de sortir avec elle jusqu'à avoir même des relations sexuelles. A son retour dans la vie civile cependant, il la néglige, parce qu'il se remet à boire et préfère se rendre dans les dancings avec ses amis. Il n'éprouve pas le désir de se marier. Pourquoi l'aurait-il fait puisque « il a tout ce qu'il veut chez sa mère » avec laquelle il vit seul, ses frères et sœurs s'étant mariés jeunes. C'est vers l'âge de 26 ans qu'il est pour la première fois condamné pour exhibitionnisme à deux mois de prison. Il récidive à l'âge de 29 ans et, par la suite, les faits vont se répéter à un rythme accéléré : il ne reste en général pas plus de trois mois en liberté. Après une quatrième condamnation à dix-huit mois de prison, à l'âge de 32 ans, il fait pour la première fois l'objet d'une mesure d'internement et c'est moins de six semaines après une nouvelle mesure de libération à l'essai et le lendemain de sa mise

au chômage qu'interviennent les événements qui font l'objet de la présente expertise.

Sa vie sexuelle a été extrêmement réduite, comme sa vie sentimentale. Il est vrai qu'il en parle avec une certaine gêne, mais le peu qu'il en dit ne laisse aucun doute : il n'a pu nouer de relations amoureuses durables et nous avons vu comment il avait été conduit à interrompre la liaison qu'il avait nouée à l'époque de son service militaire. Hormis cela, il n'a eu que des relations sexuelles avec des prostituées, d'une façon très épisodique au demeurant. Il semble bien être resté marqué par les interdits que son père avait formulés quand il était enfant : « Il faudra attendre d'être plus âgé pour aller avec les filles... ». Sans doute son éthylisme n'est-il pas sans rapport avec cette inhibition, l'alcool représentant pour lui « un moyen de réassurance narcissique », capable de lever cette inhibition, et c'est dans les cafés qu'il va « chercher le contact avec le monde extérieur et l'affection des femmes », comme le souligne l'assistant social de probation. Peut-être est-ce aussi dans cette perspective qu'il faut situer les vols qu'il a pu effectuer. Dérober, comme il l'a fait un mois avant de s'être exhibé en état d'ivresse, 50 francs de l'argent offert par les fidèles chez les Sœurs du Petit Enfant de Prague alors qu'il percevait pour son travail de menuisier 4.500 frs par quinzaine, représente un acte qui a bien une valeur de « compensation », même si, en raison de son caractère sacrilège, s'y ajoute une note de défi.

R. donne l'impression de vivre replié sur lui-même et de se refuser à toute tentative d'approche. Son regard est soupçonneux, sa méfiance initiale ne se dissipe que pour laisser place à une certaine perplexité. Le ton est détaché, désabusé, mais nullement anxieux. Le contact reste sans chaleur. L'activité fantasmatique est pauvre, mais le fond mental n'est pas altéré. Le raisonnement est sommaire et l'on ne décèle aucun indice d'autocritique ni de sentiment de responsabilité, du moins en ce qui concerne les faits incriminés. R. s'enferme dans un système explicatif rigide et pauvre qui vise à faire incomber à autrui, de façon exclusive, la responsabilité de ses conduites délictueuses, sans qu'il tienne aucun compte des démentis répétés que la réalité a pu lui apporter : « Il est malade, mais on ne l'a jamais soigné jusqu'à présent ; il refuse donc catégoriquement de retourner dans l'établissement où il a jusqu'ici été interné ».

Commentaires.

Sans doute pourrait-on envisager cette observation comme il est classique de le faire lorsqu'on est appelé à jouer le rôle difficile d'expert, en considérant que, sur la base de l'étude de sa biographie comme des données fournies par l'examen clinique, se dégage la notion de conduites délictueuses répétitives et stéréotypées consistant essentiellement en un exhibitionnisme dont les premières manifestations sont apparues à l'âge de 26 ans et ont succédé à la reprise d'habitudes éthyliques que R. avaient contractées peu de temps après la mort de son père à l'âge de 14 ans. On pourrait y

ajouter que les sanctions pénales infligées sont restées totalement inefficaces, malgré leur gravité croissante, et l'on serait ainsi conduit à discuter, d'un point de vue diagnostique, l'éventualité d'un exhibitionnisme impulsif isolé de type Lasègue puisqu'on en retrouve les principales caractéristiques dans son comportement pervers : le caractère furtif et discret de l'acte accompli dans un endroit relativement retiré, la qualité de « l'objet » (jeunes filles mineures), l'importance du regard, l'état de flaccidité de la verge que les témoins les plus avertis étaient en mesure de bien remarquer, les réactions de R. lui-même (sentiment dû au « non-sens » de son action, indifférence et résignation).

On pourrait également examiner de plus près la place qu'occupe son alcoolisme dans la genèse des faits incriminés et retenir la notion d'échec des cures antérieures de désintoxication.

Mais si l'on tente de passer outre à cette approche médico-légale, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de compassion, voire de révolte devant cette histoire, car la société n'est pas tendre avec les exhibitionnistes. La vie de R. est dominée par la plus sévère des compulsions de répétition ; ce qui se répète, c'est le désir sexuel, désir désavoué (une maladie) et déplacé (être vu avec son sexe par des petites filles). Encore faut-il de l'alcool pour oser, car la verge est le plus souvent flasque, selon les témoignages. D'où vient cet interdit implacable ? D'une parole du père (« Attends d'être plus grand »), mais d'un père mort et qui ne disait jamais rien. Si l'interdit est aussi implacable, n'est-ce pas parce que sa transgression risque de renvoyer au néant ce père, en annihilant sa seule parole paternelle ? Ce qui se répète aussi, c'est l'incarcération. Effet de la rigueur sociale, certes, mais peut-être aussi quête d'un « père-institution » à ressusciter par le défi de l'exhibition. Ce qui semble plaider dans ce sens, c'est l'équilibre que R. avait trouvé au service militaire. Cependant, l'armée lui avait donné un clairon tandis que le père « justice » ne lui donne rien, pas même les soins auxquels il prétend. Sa revendication n'est-elle pas demande qu'un père lui donne quelque chose ?

Un cas de perversité psychopathique.

J. a 23 ans lorsqu'il est arrêté pour tentative de viol sur une jeune fille de 15 ans, tentative où il échoue, malgré l'aide de deux complices de 17 ans. Il ne semble pas avoir eu auparavant de liaison amoureuse ni de relations sexuelles. Son curriculum est déjà chargé : depuis l'âge de 12 ans se succèdent les actes incendiaires, accidentels selon lui mais répétés, les vols de voiture avec accrochages multiples et les séjours en institutions. Son père est un homme effacé. Il déclare « Je suis plutôt calme, et comme ça tourne, je laisse tourner. »

Sa mère, au contraire, est une femme anxieuse et surtout autoritaire : elle fait la loi à la maison. Avec son fils unique, elle est froide, distante, accordant

la priorité aux valeurs matérielles. Elle constate avec satisfaction « Il a peur de moi, mais pas de son père ».

J. a un caractère soumis, voire obséquieux, cherchant à plaire à ceux qui incarnent l'autorité, ce qui contraste avec ses passages à l'acte impulsifs.

La mère rapporte deux faits importants.

1. La jeune sœur de la mère fut violée par les Allemands. Il en aurait résulté, selon la mère, de graves troubles psychiques, des crises d'épilepsie et un décès prématuré à 25 ans. Pendant sa grossesse, la mère cohabitait avec cette jeune sœur, de sorte qu'elle craignait énormément que son enfant ne soit anormal lui aussi.

2. Lorsque J. avait 2 ans, sa mère alluma accidentellement un incendie. Ses vêtements étant en feu, elle s'enfuit en abandonnant l'enfant de sorte que celui-ci ne fut sauvé que par l'intervention des voisins. Il ne cessait de répéter « maman brûle » et, pendant longtemps, il garda une terreur du feu.

Commentaires.

Ici, aussi, il s'agit d'un destin marqué par la répétition d'actes non assumés par le sujet. Mais ce qui est frappant, c'est la référence directe de ces actes impulsifs aux signifiants maternels. A cette mère qui incarne une loi austère, J. est soumis passivement. Mais, dans sa compulsion, c'est encore d'elle qu'il s'agit : en allumant des incendies « accidentels », par où il tente peut-être de symboliser les désirs incendiaires et meurtriers de sa mère ; en réalisant ce destin « anormal » que sa mère redoutait ; en reproduisant enfin ce viol de la tante qui avait présidé à sa destinée.

En définitive, dans son comportement quotidien, J. se réfère aux volontés explicites de sa mère, tandis que, dans ses passages à l'acte, c'est du refoulé maternel qu'il s'agit. Si J. ne peut échapper aux signifiants maternels, c'est dans ses passages à l'acte qu'il tente d'y parvenir et qu'il atteint à une sorte d'authenticité.

Et le père ? Bien qu'à l'arrière plan de cette histoire, il n'est pas forclos, car les vols de voitures et les accrochages lui sont peut-être un ironique défi : depuis de longues années, le père est ouvrier à l'Auto-Sécurité.

Le côté psychopathe, avec ses échecs répétitifs, si souvent associé à la perversion, semble renvoyer en général au manque d'amour de la mère. Tandis que « quand on a été sans contredit l'enfant de prédilection de sa mère, on garde pour la vie ce sentiment conquérant, cette assurance du succès qui, en réalité, rarement reste sans l'amener » (Freud).

Un cas de pédophilie.

C'est un jeune homme qui s'est toujours occupé de mouvements de jeunesse. Il tombe amoureux pour la première fois à 27 ans, mais la jeune fille, âgée de 18 ans, n'accepte que son amitié. Il est déçu et traverse une période de crise où il doute de son métier, de sa religion et envisage de tout « pla-

quer ». C'est dans ce climat dépressif qu'il se laisse aller à des attouchements sur des adolescents. Il se masturbe ensuite, hors de leur présence. L'évolution semble montrer qu'il s'agissait d'un épisode transitoire et aux dernières nouvelles C. était sur le point de se marier (à 30 ans).

Dans son histoire infantile, deux traits sont marqués :

1° fils unique d'ouvriers, il a fait des études supérieures ;

2° de 3 à 8 ans, il a vécu seul avec sa mère, son père étant prisonnier en Allemagne.

Commentaires.

Alors que les deux observations précédentes étaient marquées par la répétition, de sorte que l'histoire semblait céder le pas à la structure, ici la structure paraît s'évanouir au profit du pur événement : le moteur de l'histoire semble bien être le dépit amoureux chez un jeune homme timide envers l'autre sexe. Mais ce qu'entraîne cette déception dans la demande d'amour, n'est-ce pas le passage d'une position phobique à une position perverse ? Ce qui reviendrait à dire que pour C., marqué par la longue absence de son père et sans doute aussi par le désir ambitieux de sa mère, dont témoignent sa réussite sociale et son narcissisme, le manque de la femme renvoie toujours à la menace de castration, menace qu'il n'affronte que bardé de la cuirasse de sa timidité (phobie) ou qu'il évite en élisant un objet auquel rien ne manque, dans une tentative de désaveu (perversion). L'échec aurait en quelque sorte renforcé la crainte de castration.

Un cas d'homosexualité.

Monsieur D., éditorialiste dans un grand quotidien français, est amené à nous consulter sur les conseils de Mademoiselle X., psychologue, qui s'est chargée de prendre le rendez-vous, précisant au téléphone qu'il risquait de perdre sa place s'il ne mettait pas fin à ses pratiques homosexuelles avec ses jeunes collègues et les étudiants de l'Institut où il enseigne.

Monsieur D. est âgé de 36 ans. C'est un homme au maintien assuré, au geste large et à la voix bien timbrée. Il ne paraît nullement déprimé, ni anxieux. Sa vigilance perceptive est aiguisée et, derrière son masque d'impassibilité et d'apparente anémotivité, il donne l'impression de vouloir, sinon séduire son interlocuteur, du moins produire sur lui un certain effet. Son discours n'est d'ailleurs pas dénué d'emphase et, dès les premiers mots, il s'empresse de nous décerner les éloges les plus vifs. Il assure que dans sa décision intervient le maximum « d'étalage de bonne volonté », et dans le mot « étalage », il n'y a pas le mot « ostentation ».

Son homosexualité est d'origine récente. C'est deux ans auparavant qu'au cours d'une grande campagne électorale, il a été amené à prendre vigoureusement la défense de son père, politicien en vue (il devait entre autres participer à plusieurs émissions télévisées). A Paris, il séjournait dans les palaces et ce genre de vie mondaine finit par le « désaxer ». Au passage, évoquant

cette période de son existence, il ne manque pas de décocher une flèche contre les politiciens « ces personnages les plus insupportables qu'il ait jamais connus... » en soulignant que son propre père est politicien.

A l'hôtel, à Paris, il est frappé par la beauté d'un jeune barman et « c'est ainsi que de fil en aiguille, on devient homosexuel ». Il pense que cela est dû à l'extrême tension et au surmenage dans lequel il se trouvait. Allées et venues continuelles dans l'hôtel, puis un beau jour le barman lui propose de venir boire « un coup » dans un petit « boui-boui », et après deux verres « on va dans un autre « boui-boui », puis « subitement l'on danse avec vous ... et huit jours après l'on se surprend à retrouver la trace de ce petit « boui-boui »... ».

Il en a gardé une certaine rancœur à l'égard du monde de la politique, rancœur qu'il étend à toute la sphère des professions libérales. Ainsi, ses démarches ultérieures auprès des médecins, à propos de son anomalie, le confirment dans ces sentiments : l'un d'eux, chez qui il se rend après avoir entendu l'une de ses conférences, se contente de lui dire : « Monsieur, il vous faut des vitamines ». Un peu plus tard, un psychologue croit bon de déployer devant lui tout un jeu de tests. Il lui avait alors dit « Vous êtes une excellente cartomancienne », pour réaliser très vite que lui aussi était un homosexuel. Il avait immédiatement décampé.

Ses expériences malheureuses l'ont fait se poser en critique à propos des prétendues solutions médicales que l'on pourrait apporter à l'homosexualité. « J'ai de très vives sympathies pour toutes ces professions libérales, je leur ai tout donné grâce à mes écrits, mais de là à tout avaler, jamais... ».

Son père, qui est âgé de 68 ans, ne lui est d'aucun secours car il voit les choses « très superficiellement ». Sa mère, âgée également de 68 ans, a fait carrière dans l'enseignement. Si Monsieur D. ne cache pas son mépris lorsqu'il parle de son père, il reste très discret sur les relations affectives qu'il a pu avoir avec elle. Fils unique et célibataire, il habite avec ses parents, « forcément » dit-il, mais spontanément il ne dit mot de son enfance.

Jusqu'à l'âge de 34 ans, il assure qu'il n'avait jamais pu soupçonner qu'il recelait en lui « des réactions pareilles ». Cela lui paraît hallucinant. La preuve de son indifférence à ses problèmes, il la veut dans le fait que, jeune journaliste, il avait alors 22 ans, il avait réalisé une série d'enquêtes sur les homosexuels. Ainsi avait-il pris la défense « d'instituteurs qui ont tripoté des gamins, de prêtres qui en ont fait autant etc. ». Il n'avait alors éprouvé ni aversion ni réaction excessive sur le plan moral. Il interrogeait toujours les gens, Code en mains, et jamais il ne s'était dit « ça peut t'arriver ». Il avait d'ailleurs eu, avant de devenir homosexuel, des expériences hétérosexuelles « très satisfaisantes » — il semble en parler néanmoins avec un certain mépris. En fait, il s'agissait toujours de liaisons qui ne lui procuraient jamais d'émotion forte, telle par exemple la crainte d'un mari jaloux, ou l'angoisse devant une éventuelle grossesse. Il a aussi continué à avoir des relations hétérosexuelles après 34 ans, mais il a constaté que lorsqu'il entrait dans un local où se trouvaient une fille et un garçon, il était d'abord attiré par le garçon.

Il a fait deux ans de service militaire dans la Marine et garde de cette période de son existence un souvenir très agréable. Il est remarquable que les seules émotions qu'il exprimera au cours de tout l'entretien surviendront quand il évoque ces souvenirs. Il vivait alors dans un milieu d'hommes « très biens, très clairs, gais, d'une jovialité débordante ».

Il donne encore l'impression de s'émouvoir lorsqu'il aborde le problème de ses relations avec Mademoiselle X., jeune femme qu'il s'empresse de placer sur un piédestal et qu'il pare de toutes les qualités. Il a certes eu avec elle, assure-t-il, des relations sexuelles, mais il la respecte infiniment. C'est d'ailleurs sa confidente (ils se confient « leurs petits secrets »). En tout cas, c'est la seule personne pour laquelle il ait jamais éprouvé une émotion tendre et il compte bien l'épouser, si c'est nécessaire et s'il parvenait à se débarrasser de son homosexualité.

C'est là une des raisons pour lesquelles il vient nous consulter et il désire épuiser les ressources psychiatriques. Les choses sont d'ailleurs simples : son homosexualité constitue une entrave dans son travail ; d'autre part, il a le souci d'avoir un jour une vie normale : « Il est patient, il attendra le temps qu'il faudra ». Il a bien conscience que le mariage n'arrangerait rien, car il a vu d'autres homosexuels se détourner de leur épouse, huit jours après le mariage. Il veut éviter ce drame à sa bonne amie. De toute façon, il a une véritable passion pour son métier et ne l'abandonnerait pour rien au monde. Il est rassuré quand nous lui faisons valoir que sa réussite professionnelle est très vraisemblablement liée à « son amour pour les hommes ».

Lui-même s'explique mal encore les raisons qui ont présidé à l'installation de ses troubles psychosexuels. Il pense cependant qu'ils sont liés, non pas au surmenage dans lequel il était à l'époque, mais plutôt au fait qu'il se trouvait hors de son milieu familial : il vivait en effet à Paris, complètement isolé de ses parents.

Commentaires.

Dans une perspective psychiatrique classique, on pourrait considérer qu'il s'agit ici d'une homosexualité de survenue récente chez un sujet de niveau intellectuel supérieur et de structure de personnalité hystéro-paranoïaque avec une composante exhibitionniste non négligeable. L'absence totale d'anxiété apparente, tant au cours de l'entretien que dans les moments qui précèdent le passage à l'acte, de même que la façon dont cette perversion est assumée, sans culpabilité consciente, donnent à penser qu'il n'existe pas de symptômes névrotiques — lesquels, le cas échéant, auraient pu constituer des éléments de bon pronostic pour une éventuelle psychothérapie.

Sans doute pourrait-on retenir comme arguments favorables le caractère relativement récent des pratiques perverses, comme la notion d'une activité hétéro-sexuelle associée. Mais, à première vue, c'est bien dans la

recherche de bénéfices immédiats que semble, pour l'essentiel, résider la motivation à consulter. Le défi est ici sous-jacent.

D'un point de vue psychodynamique, c'est la complexité de la relation au père qui retiendra l'attention. Il est très vraisemblable que l'on aurait découvert chez D. — si une psychothérapie avait pu être conduite — une intense fixation maternelle ; mais l'intensité du rejet de l'image paternelle, en partie déplacé sur des personnages substitutifs (les médecins en particulier), ne parvient cependant pas à masquer entièrement sa profonde attirance. On ne peut manquer en effet d'être frappé par le fait que son homosexualité est précisément apparue au moment même où il faisait campagne pour la défendre. Ce dépassement de la référence paternelle le père ne lui faisait-il pas courir le risque de le confronter à la mère et à son manque, et ainsi le contraindre à élire des objets pourvus du pénis ? Ici encore, le défi que l'on sent sous-jacent est sans doute tentative de réinstaurer un père défaillant.

Un cas de sadisme.

S. a eu une existence tourmentée. Ses parents ne s'entendaient pas, sa mère meurt lorsqu'il a 5 ans et il passe son enfance dans des orphelinats où il aurait été victime d'actes sadiques de la part des éducateurs (lié nu sur son lit avec tentative de coït anal, selon lui). A 19 ans (1940), il part comme volontaire en Allemagne. Il s'engagera même dans les SS pour désertier après quelques semaines. Dès cette époque, il mène une existence des plus aventureuse, faite d'escroqueries multiples, d'emprisonnements dans divers pays, d'évasions, sans oublier les dénonciations à la Gestapo, les fausses identités etc. Souvent, il fait ses « coups » avec son frère aîné.

Après la guerre, il poursuit diverses activités « louches » et est condamné pour escroqueries, puis interné pour déséquilibre grave à deux reprises.

A 28 ans, il s'est marié avec une femme de 18 ans son aînée, qui le quitte pendant qu'il est en prison. Il vit ensuite en concubinage avec une femme ayant déjà 9 enfants de pères différents. A 39 ans, il se lance dans la publicité de nus et réalise des photos simulant des scènes sadiques : flagellation, enchaînement. A 40 ans, interné pour la deuxième fois, il aurait eu des pratiques homosexuelles proposant à son partenaire des mises en scène sadiques. A 42 ans, libéré, il constate que sa concubine l'a abandonné pour son frère. A 45 ans, il est victime d'un accident avec fracture du bassin qui l'aurait rendu « impuissant à 80 % ».

C'est peu après qu'il commet son premier acte sadique : revêtu d'un uniforme, il enlève une jeune fille, la flagelle, la blesse aux seins en la mordant mais sans la violer. Il échappe à la justice, mais est peu après emprisonné pour escroquerie.

En prison, nouvel épisode homosexuel où il propose au partenaire le coït anal. A sa sortie de prison, à 47 ans, reprises des actes sadiques selon le même scénario. Lors de son arrestation, on relève cinq tentatives d'enlèvement en

moins d'un mois. Dans un seul cas, il réussit à enlever la jeune fille : il la ligota à un arbre, la flagella et lui piqua les seins toujours sans la violer. On trouve dans sa voiture un révolver qu'il venait d'acquérir et un fouet. Lors de l'expertise, S. se révèle mythomane avec une sorte de défi mégalo-maniaque, sans auto-critique. Il nie tout, accusant son frère et les autorités d'avoir organisé une véritable conspiration contre lui.

Commentaires.

Le comportement sadique de S. peut s'entendre comme tentative de castration de la femme (la mère) par identification à un Père tout puissant : le père imaginaire de la Horde. Ainsi s'expliquent, d'une part les flagellations et les mutilations des seins, d'autre part l'aspect quasi mégalo-maniaque de son défi. Ce rôle de Père Castrateur auquel S. finit par s'identifier semble bien avoir été tenu dans son histoire par les éducateurs (« éducastreurs ») de l'orphelinat. S'il y a progression dramatique de la psychopathie à la perversion la plus odieuse, il est cependant vraisemblable que S. a toujours été pervers. On peut se demander si sa relation aux femmes (épouse, puis concubine) n'avait pas déjà un caractère sado-masochique.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de s'interroger sur les déterminismes de l'escalade. Il est remarquable de pouvoir faire à ce sujet les constatations suivantes.

1. Cette escalade symptomatique est parallèle à l'escalade répressive par où la société manifeste son sadisme latent. S. en arrive même à être contraint, lors de l'expertise, à une position proche de la paranoïa : la théorie de la conspiration n'est-elle pas la seule qui lui permette de conserver malgré tout l'illusion du Moi ?

2. La perte de sa concubine, dérobée par son frère aîné, et le conflit avec le frère qui en est résulté sont certainement un tournant dans sa biographie. Il est en effet dupé, spolié dans son amour, et il n'y a plus place alors que pour la haine. Peut-être est-ce un rappel de l'abandon qu'il subit jadis à l'âge de 5 ans ?

3. Enfin le traumatisme du bassin avec sa conséquence « d'impuissance à 80 % » (d'origine psychique ou organique), en l'atteignant dans sa virilité, semble avoir été le coup final que le sort lui asséna. Son sadisme apparaît alors comme une révolte prométhéenne par où, dans une tentative de vengeance, d'identification à l'agresseur, S. s'efforce de maîtriser son destin.

Discussion

Ces quelques observations, choisies parmi bien d'autres, témoignent de l'intérêt que présente, dans une pratique nécessairement restrictive, un éclairage centré sur une approche structurale dynamique. Cette présentation est cependant loin d'être exhaustive et nous avons bien conscience d'avoir laissé en suspens nombre de problèmes. Il nous semble néanmoins que cette démarche nous aura fourni l'occasion de formuler quelques hypothèses.

1. *En ce qui concerne la structure perverse*, c'est toujours le manque de la femme (mère) qui fait problème et qu'il s'agit de désavouer, soit en élisant un objet auquel rien ne manque (homosexualité, fétichisme), soit en se promulguant agent mutilateur comme si le manque n'était pas déjà là (sadisme), soit encore en évitant la rencontre génitale de quelque façon (exhibitionnisme). Mais si le manque de la mère ne peut être accepté, c'est peut-être parce qu'il renvoie à une menace de castration imaginaire dont un père-idéal serait l'agent. Nos observations tendent à montrer que la prégnance de cette menace renvoie au trop peu d'une référence symbolique au père, c'est-à-dire à un père dont la loi est désavouée et ne vient pas tempérer le caprice maternel. Si le pervers mobilise alors sa virilité dans un défi où il affronte le père imaginaire, c'est peut-être en dernière analyse pour ressusciter la loi vacillante du père symbolique. Le passage à l'acte pervers semble être une tentative de maîtriser ce qui a été subi, de symboliser l'effet trop marquant du désir de la mère, à travers ses signifiants. Rappelons que Freud lie la répétition à l'échec de la symbolisation.

2. *En ce qui concerne le destin pervers*, le passage de la névrose à la perversion ne semble pas rare. C'est souvent par le biais phobique que se fait cette articulation, la phobie mettant elle aussi en cause le manque de la mère comme castration, bien qu'ici ce manque ne soit pas désavoué, mais reconnu, le symptôme phobique ayant fonction de rempart. L'association perversion-psychopathie est fréquente, même si cette fréquence risque d'être surestimée dans notre travail où nous utilisons des expertises médico-légales. La structure psychopathique ne nous paraît pas différer entièrement de la structure perverse. La référence maternelle est dominante dans les deux cas ; mais, tandis que la pure perversion renverrait à un attachement tendre à la mère, la psychopathie se référerait plutôt à la haine pour une mère froide et rejetante. Autrement dit, dans la mesure où le référent paternel tend à s'effacer, mais pas complètement, c'est la figure de la bonne ou de la mauvaise mère qui présiderait au destin du sujet. Le passage à la psychose, en particulier à la psychose paranoïaque,

survient notamment lors de l'intrusion de la loi dans le réel : intervention policière, incarcération. Mis en accusation, le sujet aurait peut-être recours au délire pour maintenir son illusion du Moi. En effet, si la castration imaginaire redoutée devient sanction réelle, il n'y a plus guère de place où maintenir une référence au père symbolique garant du vrai.

RESUME

A partir d'une approche clinique de divers cas de perversions sexuelles diverses, les auteurs tentent de mettre en évidence certaines composantes de la structure perverse telle qu'elle ressort de la lecture de Freud et de travaux psychanalytiques récents. Cette structure, dans cette perspective, est centrée sur le désaveu de la castration de la mère avec comme conséquence le clivage du Moi et le Défi pervers. Les auteurs soulignent également les éléments de la destinée perverse marquée par de fréquents passages de la névrose à la perversion d'une part et de la perversion à la psychose d'autre part.

SAMENVATTING

Perverte structuur en sexuele perversies. I. Klinische benadering.

Uitgaande van een klinische benadering van 38 gevallen met uiteenlopende sexuele perversies hebben de auteurs getracht zekere elementen van de perverse structuur naar voor te brengen, zoals zij beschreven werden door Freud en terug te vinden in zekere recente psychoanalytische geschriften. Deze structuur is erop gericht de castratie door de moeder te ontkennen met als gevolg een splitsing tussen het Ik en de perverse uitdaging. De auteurs geven enkele elementen van de perverse lotsbestemming gekenmerkt door veelvuldige momenten van overhellen van de neurose naar de perversie en van de perversie naar de psychose.

SUMMARY

Perverse structure and sexual deviations. I. Clinical approach.

Through a clinical approach of some cases of various sexual deviations, the authors try to evidence certain components of perverse structure as described by Freud and by recent psycho-analytical works. In such a perspective, the perverse structure is centered on the denial of the mother's castration, resulting in Ego split and perverse Challenge. The authors also underline elements of the perverse destiny characterized by frequent shifts from neurosis to perversion on the one hand and from perversion to psychosis on the other.

ZUSAMMENFASSUNG

Perversionstruktur und sexuellen Perversionen. I. Klinisch Untersuchungsmethoden.

Ausgehend von einer klinischen Untersuchungsmethode, versuchen die Verfasser bei 38 Fällen sexueller Perversion einige Komponenten der

Perversionsstruktur, wie sie sich aus den Werken Freuds und aus neueren psychoanalytischen Arbeiten ergibt, herauszustellen. In dieser Sicht ist die Struktur auf die Kastrationsverleugnung der Mutter zentriert, die die Spaltung des Ichs und die perverse Herausforderung zur Folge hat. Die Verfasser betonen ausserdem das Element des perversen Schicksals, das sich im häufigen Übergang von der Neurose zur Perversion einerseits und von der Perversion zur Psychose andererseits äussert.

RIASSUNTO

Struttura perversa e perversioni sessuali. I. Ricerca clinica.

Basandosi su di un approccio clinico di 38 casi di perversioni sessuali, gli autori si propongono di evidenziare alcune componenti della struttura perversa quale emerge dalla lettura di Freud e da recenti lavori psicanalitici. Tale struttura, in questa prospettiva, è centrata sulla negazione della castrazione della madre e come conseguenza il clivaggio dell'Io e la Sfida perversa. Gli autori sottolineano anche gli elementi del destino perverso segnato da frequenti passaggi dalla nevrosi alla perversione alla psicosi.

RESUMEN

Estructura perversa y perversiones sexuales. I. Clínica aproximación.

A partir de una aproximación clínica de 38 casos de perversiones sexuales diversas, los autores intentan evidenciar ciertas componentes de la estructura perversa tal como resurge de la lectura de Freud y de los trabajos psicoanalíticos recientes. Esta estructura, en esta perspectiva, se centraliza sobre la negación de la castración de la madre con, como consecuencias, el clivaje del Yo y el Desafío perverso. Los autores subrayan igualmente los elementos del destino perverso marcados por los frecuentes pasajes de la neurosis a la perversion por una parte, y de la perversion a la psicosis, por otra.

BIBLIOGRAPHIE

- AULAGNIER-SPAIRANI P. Aspect théorique des perversions. *Cah. Laennec*, 1965, 25, 56-68.
- AULAGNIER-SPAIRANI P. La perversion comme structure. *L'Inconscient*, 1967, 2, 11-41.
- BARGUES J.F. L'homosexualité masculine. Aspects cliniques et mythologiques. *Evolut. psychiat.*, 1969, 34, 313-336.
- CLAVREUIL J. Le couple pervers. In collectif : *Le désir et la perversion*. Paris, Seuil, 1967, pp. 91-126.
- CLAVREUIL J. Aspects cliniques des perversions. *Cah. Laennec*, 1965, 25, 38-55.
- DAUMEZON G. La rencontre de la perversion par le psychiatre. *L'Inconscient*, 1967, 2, 1-10.
- DUYCKAERTS F. *La formation du lien sexuel*. Bruxelles, Dessart, 1964, 326 pages.
- ELLIS HAVELOCK. *Etudes de psychologie sexuelle*. Paris, Mercure de France, 1932.
- EY H. Etudes n° 12 (exhibitionnisme) et n° 13 (perversité et perversion). In : *Etudes psychiatriques*. Paris, Desclée de Brouwer, 1950.
- FREUD S. *Trois essais sur la théorie de la sexualité (1905)*. Paris, Galimard, 1962.
- FREUD S. L'organisation génitale infantile (1923 a). In : *La vie sexuelle*. Paris, PUF, 1969, pp. 113-116.

- FREUD S. La disparition du complexe d'Œdipe (1923 b). In : *La vie sexuelle*. Paris, PUF, 1969, pp. 117-122.
- FREUD S. Quelques conséquences psychologiques de la distinction anatomique entre les sexes (1925). In : *La vie sexuelle*. Paris, PUF, 1969, pp. 123-132.
- FREUD S. Le fétichisme (1927). In : *La vie sexuelle*. Paris, PUF, 1969, pp. 133-138.
- FREUD S. Le clivage du Moi dans les processus de défense (1938). In « Objets du fétichisme ». *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 1972, 2.
- FREUD S. *Abrégé de Psychanalyse* (1938). Paris, PUF, 1970.
- FREUD S. *Moïse et le monothéisme* (1939). Paris, Galimard, 1967.
- HESNARD A. *Traité de sexologie normale et pathologique*. Paris, Payot, 1933.
- HESNARD A. *La sexologie*. Paris, Payot, 1959.
- KRAFFT-EBING (von). *R. Psychopathia sexualis*. Paris, Payot, 1969, 906 pages.
- LACAN J. *Ecrits*. Paris, Seuil, 1966.
- LAPLANCHE J., PONTALIS J.B. *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, PUF, 1967.
- MANNONI O. *Freud*. Paris, Seuil, 1968, 188 pages.
- MANNONI O. *Clefs pour l'imaginaire ou l'autre scène*. Paris, Seuil, 1969.
- MCDUGALL J. Scène primitive et scénario pervers. In collectif : *La sexualité perverse*. Paris, Payot, 1972, pp. 51-94.
- NACHT S., DIATKINE R., FAVREAU J. Le Moi dans la relation perverse. *Rev. franç. Psychanal.*, 1955, 19, 457-478.
- PASCHE F. Régression, perversion, névrose. *Rev. franç. Psychanal.*, 1962, 26, 161-178.
- ROSOLATO G. *Perversions sexuelles*. EMC, Psychiat., 1968, 111, 37392 A 10-C 10.
- VALABREGA J.P. Discussion à propos de l'article sur le fétichisme de G. Rosolato. In collectif : *Le désir et la perversion*. Paris, Seuil, 1967.

M. TIMSIT
Rue Principale 154
B-4420 Rocourt (Belgique)